

Évolution modérée du niveau de vie des Martiniquais

Les revenus sont principalement composés de revenus d'activité et de revenus sociaux avec une prédominance de ces derniers pour les ménages les plus modestes et de revenus d'activité pour les plus aisés.

Entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen des Martiniquais a globalement progressé. Cette évolution a profité de manière différenciée à l'ensemble des ménages. S'il est en progression, le niveau de vie des ménages les plus modestes, a augmenté moins rapidement que celui des autres ménages. L'analyse intergénérationnelle permet d'observer une forte progression du niveau de vie des « seniors ». Selon le statut d'occupation du logement, le niveau de vie des propriétaires reste supérieur à celui des locataires.

Progression du niveau de vie moyen des ménages moins marquée en Martinique

En 2011, le niveau de vie moyen des ménages martiniquais s'élève à 14 820 € (1 235 € mensuel), soit une progression de 29 %, entre 2001 et 2011. Les niveaux de vie moyens des ménages guadeloupéens et guyanais ont eux augmenté de façon plus marquée durant cette même période (respectivement + 45 % et + 40 %). Cette évolution plus modérée s'explique en partie par la crise de 2008, suivie des grèves de 2009. La crise a plus affecté le modèle de croissance de Martinique que celui de Guadeloupe. Les acteurs économiques martiniquais ont plus investi entre 2002 et 2008 que ceux de Guadeloupe qui a connu une évolution progressive de son flux d'investissements. Les investissements étaient orientés en Guadeloupe vers le renouvellement, alors qu'en Martinique, à partir de 2002, il s'agissait d'investissements de capacité, les acteurs économiques ayant confiance en l'avenir. Par ailleurs, le niveau de vie des Martiniquais était supérieur à celui des habitants de Guadeloupe et de Guyane. On peut aujourd'hui penser qu'il y a eu un phénomène de rattrapage entre 2001 et 2011.

La progression du niveau de vie durant cette période s'explique, en grande partie, par l'évolution de la législation familiale et des nouvelles mesures d'insertion dans les Départements et Régions d'Outre Mer (DROM). Entre 2001 et 2006, l'évolution de la législation s'est traduite par une forte revalorisation du SMIC (+ 23 %) associée à la loi sur les 35 heures, à la mise en œuvre de la prime pour l'emploi, à l'alignement du montant du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) sur celui de l'Hexagone et à la création du Contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), comme dans l'Hexa-

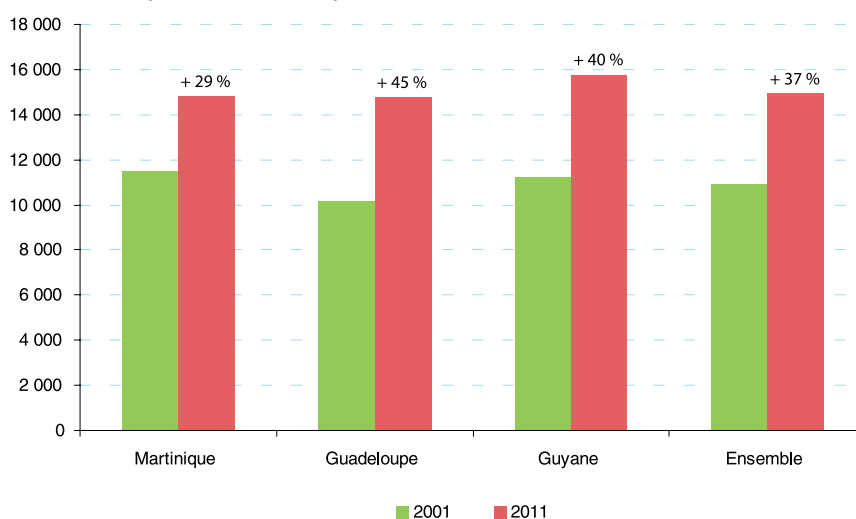
gone. Figurent également parmi ces mesures, la mise en place en 2010 de la prime de vie chère, la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active jeunes (RSA jeunes) et en 2009, la revalorisation de 30 % supplémentaire du montant du forfait de charges pour le calcul de l'allocation logement.

Le niveau de vie des plus modestes progresse moins rapidement que les autres

Le niveau de vie des 20 % des ménages les plus pauvres a progressé de 14 % sur la période, soit, de loin, la plus faible évolution.

1 Une évolution modérée du niveau de vie en Martinique

Niveau de vie moyen aux Antilles-Guyane



Champ : ménages de Martinique, Guadeloupe et Guyane, dont le niveau de vie est supérieur à 0.

Lecture : en Martinique, le niveau de vie moyen a progressé de 29 % entre 2001 et 2011.

Source : Insee, enquêtes Budget de Famille (BDF) 2001 et 2011.

2 Les ménages les plus aisés sont les principaux bénéficiaires

Niveau de vie moyen par quintile de revenu (en €/uc)

Quintile	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Écart absolu (en €)	Évolution (en %)
Inférieur à Q1	4 008	4 560	552	14
De Q1 à Q2	6 652	8 896	2 244	34
De Q2 à Q3	9 134	12 363	3 229	35
De Q3 à Q4	13 125	17 384	4 260	32
Supérieur à Q4	24 516	30 862	6 346	26

Lecture : en 2011, les ménages martiniquais dont les revenus sont compris entre le 2^e et le 3^e quintile disposent d'un revenu annuel de 12 363 €/uc. Entre 2001 et 2011, leur niveau de vie augmente de 35 %.

Source : Insee, enquêtes BDF 2001 et 2011.

En 2011, les ménages martiniquais dont les revenus étaient compris entre le 1^{er} et le 4^e quintile ont bénéficié des plus fortes évolutions du niveau de vie. Le niveau de vie des ménages aux niveaux de vie intermédiaires a progressé d'environ un tiers. Ces derniers présentent des évolutions plus marquées, à plus de 45 %, en Guyane et Guadeloupe.

Les principaux bénéficiaires : les couples sans enfant, les personnes seules et les familles monoparentales

Entre 2001 et 2011, en Martinique, le niveau de vie a augmenté, quelle que soit la composition du ménage. Les couples sans enfant et les personnes seules ont bénéficié des plus fortes hausses (respectivement 41 % et 36 %) : les nombreux départs à la retraite d'anciens actifs qui n'ont plus d'enfant à charge en expliquent l'essentiel. En revanche, la progression des couples avec enfant(s) est deux fois moindre. Malgré une amélioration de leur niveau de vie de 27 % en dix ans, les familles monoparentales et les ménages complexes (ménages qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées ou toute autre combinaison de familles) présentent les niveaux de vie les plus faibles et progressent modérément.

Une évolution contrastée de la part des revenus d'activité selon l'âge et la composition familiale

Entre 2001 et 2011, la part des revenus d'activité dans le niveau de vie des ménages martiniquais baisse, quelle que soit la composition du ménage, à l'exception des couples avec ou sans enfant qui la voient augmenter. La croissance est deux fois plus forte chez les couples sans enfant.

De par la nature des revenus d'activité, l'âge est un facteur explicatif. Pour les ménages jeunes et intermédiaires, les revenus d'activité constituent la principale composante du niveau de vie. Toutefois, l'évolution chaotique du marché de l'emploi, surtout sur la fin de la période, touche plus durement les ménages jeunes, avec pour incidence une croissance moins marquée que pour les ménages intermédiaires. Le départ des jeunes les plus qualifiés, donc potentiellement les mieux rémunérés, ne fait qu'amplifier ce phénomène.

La principale composante des ménages seniors sont les revenus sociaux qui représentent 86 % de leur niveau de vie. Avec une population plus âgée, le transfert des

3 Le meilleur niveau de vie pour les couples sans enfant

Évolution du niveau de vie selon la composition du ménage

	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Écart (en €)	Évolution 2001/2011 (%)
Personne seule	10 670	14 520	3 850	36
Famille monoparentale	9 440	12 000	2 560	27
Couple sans enfant	13 580	19 110	5 530	41
Couple avec enfant	13 660	16 100	2 440	18
Ménage complexe	9 140	11 620	2 480	27

Lecture : en 2011, en Martinique, les couples sans enfant disposent d'un revenu annuel de 19 110 €/uc. Ils gagnent 5 530 euros de plus qu'en 2001, soit une augmentation de 41 %.

Champ : ménages de Martinique, Guadeloupe et Guyane, dont le niveau de vie est supérieur à 0.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011.

4 Une forte évolution du niveau de vie des « seniors »

Évolution du niveau de vie moyen selon l'âge

	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Écart	Évolution 2001/2011 (%)
Moins de 35 ans	11 800	14 310	2 510	21
35 à 64 ans	12 240	15 960	3 720	30
65 ans et plus	9 290	12 410	3 120	34

Lecture : en 2011, en Martinique, les ménages « seniors » disposent d'un revenu annuel de 12 410 €/uc. Ils gagnent 3 120 € de plus qu'en 2001. Entre 2001 et 2011, leur niveau de vie augmente de 34 %.

Source : Insee, Enquête BDF 2001 et 2011.

5 En dix ans, l'écart de niveau de vie entre propriétaires et locataires a augmenté

Évolution du niveau de vie selon le statut d'occupation du logement

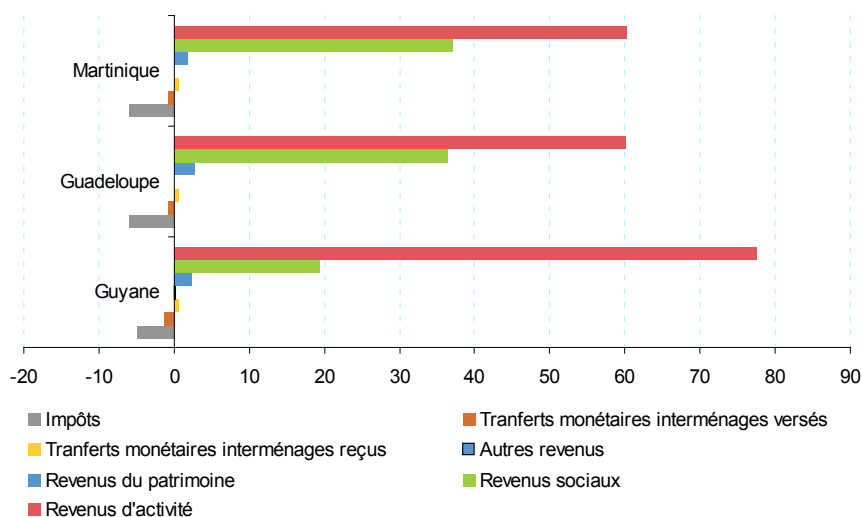
	Niveau de vie moyen (en €/uc)		Évolution 2001/2011	
	2001	2011	(en €)	(en %)
Propriétaires	11 860	15 560	3 700	31
Locataires	11 020	14 070	3 050	28

Lecture : en 2011, les propriétaires martiniquais disposent d'un revenu annuel de 15 560 €/uc, soit une augmentation de leur niveau de vie de 31 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011.

6 Les revenus d'activité représentent 60 % des revenus en Martinique en 2011

Composantes du niveau de vie aux Antilles-Guyane en 2011 (en %)



Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent 60 % du niveau de vie annuel des ménages martiniquais.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

revenus d'activité vers des revenus sociaux est plus marquée en Martinique qu'en Guadeloupe et Guyane.

Le niveau de vie des propriétaires est supérieur à celui des locataires

En 2011, en Martinique, le niveau de vie des propriétaires est toujours supérieur à celui des locataires. Les niveaux de vie des locataires¹ et des propriétaires² sont proches de la moyenne Antilles-Guyane.

Entre 2001 et 2011, les niveaux de vie des propriétaires et des locataires évoluent respectivement de 31 % et 28 %. L'évolution du niveau de vie des propriétaires martiniquais est inférieure à celle de leurs homologues guadeloupéens et guyanais de respectivement 15 points et 28 points. Sur la période, le niveau de vie des propriétaires de Guadeloupe et de Guyane a rattrapé celui des propriétaires de Martinique.

Les revenus d'activité et revenus sociaux, principales composantes du revenu des ménages

Les revenus d'activité et les revenus sociaux constituent les principales composantes du niveau de vie des ménages. La part des revenus issus de l'activité professionnelle (salaires, traitements et bénéfices des entrepreneurs) dans le niveau de vie moyen est la même en Martinique qu'en Guadeloupe (60 %). Elle est inférieure à celle de Guyane littorale.

En 2011, la part des revenus sociaux des Martiniquais est au même niveau que celle des Guadeloupéens (37 %), avec une différenciation notable : la contribution des retraites y est plus importante qu'en Guadeloupe, tandis que celle des indemnités chômage y est plus faible (le taux de chômage est inférieur de six points en Martinique). La part des revenus sociaux est supérieure de plus de douze points à celle de Guyane : ceci s'explique par la jeunesse de la population guyanaise et le faible nombre de retraités. La part des revenus de patrimoine déclarés dans le niveau de vie moyen est proche de 2 %. Elle est 2,8 % en Guadeloupe et de 2,3 % en Guyane

Chez les moins aisés, les revenus sociaux sont la principale composante du niveau de vie

En 2011, comme en 2001, les revenus des ménages les plus modestes (ménages dont

7 Principalement des revenus d'activité pour les couples avec enfant(s)

Composition du revenu total en Martinique selon la composition du ménage en 2011 et 2001 (en %)

	Niveau de vie (en million d'€)	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Tranferts monétaires interménages		Impôts
						reçus	versés	
En 2011								
Personne seule	756	51,1	2,8	44,9	0,0	1,2	-1,1	-6,4
Famille monoparentale	410	56,7	1,2	40,5	0,2	1,3	-1,3	-3,6
Couple sans enfant	495	54,8	2,0	43,1	0,0	0,1	-0,3	-8,2
Couple avec enfant	577	82,6	1,3	16,0	0,0	0,0	-0,3	-5,5
Ménage complexe	163	50,0	1,4	48,5	0,0	0,1	-0,3	-3,7
En 2001								
Personne seule	376	51,8	4,5	42,6	0,0	1,1	-1,7	-7,2
Famille monoparentale	259	59,2	2,3	36,6	0,0	1,8	-0,8	-4,7
Couple sans enfant	238	49,8	1,4	48,9	0,0	0,0	-1,4	-5,7
Couple avec enfant	550	81,0	1,6	17,4	0,0	0,1	-0,5	-5,5
Ménage complexe	145	56,3	1,2	42,5	0,0	0,0	-0,4	-4,6

Lecture : en 2011, les revenus d'activités représentent 82 % du revenu total des ménages composés de couples avec au moins un enfant.
Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

8 Les revenus d'activité représentent 75 % des revenus des moins de 35 ans

Composition des revenus selon l'âge en Martinique en 2011 (en %)

	Niveau de vie annuel (en million d'€)	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Tranferts monétaires interménages		Impôts
						reçus	versés	
Moins de 35 ans	315	75,1	0,9	21,6	0,0	2,5	-0,1	-3,3
35 à 64 ans	1 569	74,4	1,4	23,8	0,1	0,4	-0,7	-6,1
65 ans et plus	517	9,3	4,2	86,3	0,0	0,2	-1,1	-7,0

Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent 9,3 % du revenu total des ménages dont la personne de référence a plus de 64 ans.
Source : Insee, Enquête BDF 2011.

9 Les revenus sociaux représentent 80 % du niveau de vie des plus modestes

Composition du niveau de vie selon le quintile de revenu en 2011 (en %)

	Inférieur à Q1	De Q1 à Q2	De Q2 à Q3	De Q3 à Q4	Supérieur à Q4
Revenu d'activité	17	26,7	48,7	69,6	75,6
Revenu du patrimoine	2	0,8	1,3	1,3	2,7
Revenu sociaux	80	71,1	48,4	28,4	21,3
dont : allocation retraites		24,6	30	27,7	20,4
dont : allocations chômage		8,9	5,8	4,3	2,4
dont : autres prestations sociales		46,4	35,2	16,3	5,5
Tranferts monétaires interménages					
reçus	0,8	1,2	1,4	0,6	0,1
versés	3,4	0,6	0,7	0,3	0,5
Impôts	10,2	3,4	4,4	4,6	7,1
Niveau de vie annuel moyen (en €)	4 560	8 900	12 360	17 380	30 860

Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent 17 % du niveau de vie des ménages les plus modestes et les revenus sociaux 80 %.
Source : Insee, Enquête BDF 2011.

le niveau de vie est inférieur au deuxième quintile) sont principalement composés de revenus sociaux (allocations retraite et autres prestations sociales).

À partir du troisième quintile, la tendance s'inverse, les revenus sont principalement

composés de revenus d'activité (70 %), signe que l'activité professionnelle génère des ressources bien supérieures aux revenus sociaux. ■

¹ Le locataire est la personne de référence du ménage dont le statut d'occupation du logement est location, logé gratuit, usufruitier ou viager.

² Le propriétaire est la personne de référence du ménage dont le statut d'occupation du logement est propriétaire ou accédant à la propriété.